



**Compte-rendu de réunion**  
**Groupe bénévolat**

**CLIC TERRE VALSERHÔNE**

**Lundi 25 novembre 2024**

**Centre Jean Marinnet**  
**Bellegarde-sur-Valserine – VALSERHÔNE**

**Présents :**

Madame Sarah MOREL, Coordinatrice de développement social, Association Petits Frères des Pauvres  
Madame Amélie BEAUQUIS, Animatrice EHPAD Sœur Rosalie, Confort  
Madame Elise CHANTEAU, Animatrice EHPAD Saint Vincent, Valserhône  
Madame Jocèle MICOUD, Animatrice EHPAD Croix Rouge, Valserhône  
Madame Monique DORNIER, Bénévole  
Madame Jacqueline MENU, Bénévole  
Madame Chantal DUPONCHEL, Bénévole  
Madame Claude CARJOT, Bénévole  
Monsieur André POUGHEON, Bénévole  
Madame Hélène ANTOINE, Responsable Espace Séniors et santé / CLIC Terre Valserhône  
Madame Ophélie SABOT, Assistante de Coordination Espace Séniors et santé / CLIC Terre Valserhône

**Excusés :**

Monsieur Gilles FAVRE, Président de la MARPA Les Carlins, Champfromier  
Madame Catherine MONNERET, Directrice de la MARPA Les Carlins, Champfromier  
Madame Jacqueline RADISSON, Bénévole  
Madame Monique PILLARD, Bénévole  
Madame Régine LANCON, Bénévole  
Monsieur Roland BIASSETTI, Bénévole

## Accueil des participants et tour de table

Hélène ANTOINE remercie les participants pour leur présence à cette réunion et leur investissement dans ce projet de bénévolat.

### 1. Rappel du contexte et fonctionnement du groupe bénévolat

Hélène ANTOINE rappelle l'origine du projet de bénévolat dans les structures (EHPAD / MARPA) :

Ce groupe de travail « bénévolat » existe depuis environ 2 ans.

Des personnes retraitées du territoire avaient émis le souhait de s'investir auprès des seniors ;

En parallèle, les structures (EHPAD/ MARPA) avaient fait remonter leurs manques

d'accompagnateurs bénévoles, notamment pour des sorties ponctuelles.

Après un groupe de travail réunissant les personnes intéressées pour s'investir dans le bénévolat et

les structures, il a été décidé de mettre en place un « vivier de bénévoles », qui interviennent de

façon ponctuelle, lors de sorties ou d'activités précises (ex : lotos, anniversaire, bricolage de Noël ...).

Ces bénévoles ne sont pas affectés à un établissement précis, et peuvent intervenir dans les quatre

structures du territoire : EHPAD Croix Rouge, EHPAD Saint Vincent, EHPAD Sœur Rosalie et MARPA

Les Carlines.

Pour cela, une visite de chaque établissement a été proposée aux personnes intéressées par le bénévolat.

Le groupe est constitué de 9 bénévoles qui ont chacun signé les conventions des 4 établissements :

Jacqueline MENU [jacqueline.menu@orange.fr](mailto:jacqueline.menu@orange.fr)

Monique DORNIER [monidor@sfr.fr](mailto:monidor@sfr.fr)

Claude CARJOT [claudecarjot@gmail.com](mailto:claudecarjot@gmail.com)

Chantal DUPONCHEL [cduponchel@hotmail.fr](mailto:cduponchel@hotmail.fr)

André POUGHEON [andrepougheon@outlook.fr](mailto:andrepougheon@outlook.fr)

Jacqueline RADISSON [jacqueline.radisson@orange.fr](mailto:jacqueline.radisson@orange.fr)

Monique PILLARD [tomadonmonique@gmail.com](mailto:tomadonmonique@gmail.com)

Régine LANÇON [reginelancon@gmail.com](mailto:reginelancon@gmail.com)

Roland BIASETTI [roland.biasetti@free.fr](mailto:roland.biasetti@free.fr)

Les animatrices envoient leurs besoins par mail à l'ensemble des bénévoles, qui font un retour sur leurs disponibilités.

**→Hélène ANTOINE rappelle que les conventions sont internes à chaque établissement ; chaque structure est responsable de leur mise à jour éventuelle.**

En novembre 2023, la plupart des bénévoles du groupe ont participé à une demi-journée de sensibilisation, animée par les psychologues des EHPAD Saint Vincent et Sœur Rosalie.

## 2. Bilan annuel du groupe bénévolat

- Certains bénévoles se sont investis de manière plus pérenne au sein de certains établissements.
- Certains bénévoles estiment qu'ils ont été peu sollicités par les structures.
- Certains bénévoles aimeraient connaître le planning d'animation à l'avance, dans la mesure du possible. Les animatrices expliquent qu'elles organisent souvent leur programme une semaine à l'avance, sauf pour des événements qui ont lieu de manière récurrente (lotos, anniversaires...)
- Jocèle MICOUD, animatrice à l'EHPAD Croix Rouge, informe qu'elle a peu sollicité le groupe cette année. Elle fonctionne bien avec les bénévoles « internes », les familles, etc. Mais elle pourrait avoir besoin de soutien sur certaines actions à venir.
- Certains bénévoles regrettent que certains ateliers se soient arrêtés sans beaucoup de communication. Cela s'explique en partie par les nombreux changements (directions, animatrices...) mais devraient être remis en place.
- Il est rappelé que les bénévoles ne doivent pas se retrouver seul avec les résidents, ils doivent être au moins deux, afin de ne pas être en difficulté. Ils doivent être accompagnés, soit d'un autre bénévole, soit d'un professionnel de la structure.
- Les animatrices soulignent l'intérêt des interventions des bénévoles.

Le bilan de ce groupe bénévolat semble positif, avec des interventions régulières des bénévoles dans les établissements. Cela montre bien un besoin des structures et une réponse apportée par ce groupe de bénévoles.

**Le CLIC propose de continuer à organiser un suivi annuel du groupe bénévolat, pour faire le point avec les structures et les bénévoles.**

Le CLIC rappelle aux animatrices qu'il peut être soutien, si besoin, dans l'organisation d'un temps de rencontre, une fois par an par exemple, pour échanger des infos et imaginer un éventuel temps inter-établissements (EHPAD/ MARPA).

## 3. Développement de l'association Petits Frères des Pauvres sur le territoire

Petits Frères des Pauvres est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, sans appartenance religieuse ou politique, créée en 1946.

Leur principal objectif est la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées (à partir de 50 ans), prioritairement les plus démunies.

L'association des Petits Frères des Pauvres se développe sur le Département de l'Ain, avec notamment la création d'une antenne à Valserhône.

Sarah MOREL, coordinatrice de développement social pour l'association, a été recrutée en septembre 2024. Contact : [sarah.morel@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:sarah.morel@petitsfreresdespauvres.fr) ou 07 56 30 82 20. Sarah MOREL assure une permanence tous les 15 jours dans les locaux de l'Espace seniors et santé/CLIC, 5 rue des Papetiers 01200 Valserhône.

Le recrutement de bénévoles est en cours, via le Kiosque (site internet), la presse locale, des flyers, des présences sur les marchés, etc.

A ce jour, 5 personnes se sont manifestées et semblent intéressées pour créer une équipe locale à Valserhône.

Ces personnes vont pouvoir proposer des visites à domicile ou en établissement, ponctuelles (à l'occasion des colis de Noël par exemple) ou régulières aux seniors isolés.

D'autres projets collectifs sont envisageables, comme par exemple :

- les Baraques à Frat' (animation de temps d'échanges intergénérationnel itinérants, pour aller à la rencontre des personnes pas forcément mobiles) ;
- l'organisation de séjours de vacances, en France ou à l'étranger,
- l'organisation de réveillons à l'occasion des fêtes de fin d'année

*Sur le territoire, Noël Ensemble propose aux personnes isolées de se rassembler pour un repas et une après-midi festive le 25 décembre. Ce temps convivial est organisé par des bénévoles à la Maison du Citoyen Claude Tournier.*

Petit à petit, et avec le soutien de l'association, l'équipe locale pourra elle-même recruter d'autres bénévoles, participer à des réunions de partenaires, porter la communication, etc.

De nombreuses formations peuvent être proposées par l'association, en fonction des besoins et des demandes des bénévoles. Certaines formations peuvent être ouvertes à des partenaires ou des bénévoles d'autres associations.

**→ Les établissements (EHPAD, MARPA) du territoire ainsi que le CLIC et ses partenaires peuvent repérer quelques personnes très isolées (2 ou 3 dans chaque établissement) qui pourraient être intéressées pour bénéficier de la visite des bénévoles et du colis de Noël proposés par les Petits Frères des Pauvres.** Ces visites peuvent être organisées en décembre 2024 ou janvier 2025.

#### 4. Subvention Terre Valserhône aux établissements du territoire

Hélène ANTOINE rappelle que chaque année, les établissements du territoire (EHPAD et MARPA) peuvent faire une demande de subvention à Terre Valserhône l'Interco pour financer une animation. Mme ANTOINE précise que **le dossier administratif et le projet d'animation sont à renvoyer pour le 15 janvier au plus tard.**

**→ Il est demandé aux établissements de faire un petit retour sur l'action qui a pu être mise en place grâce à cette subvention (bilan, photos, etc.).**